

9 mois de gouvernement pour la nouvelle majorité... ...et un premier bilan largement en deçà des attentes !

Dans le champs d'activité qui est le sien, le SNETAP-FSU propose ici une lecture des premières mesures intervenues depuis 9 mois sous la Présidence de François Hollande et plus spécifiquement au niveau du Ministère de l'Agriculture et dans l'EAP sous la direction du nouveau ministre Stéphane Le Foll... Informer et sensibiliser les Personnels de l'EAP sur les enjeux, juger aux actes et exiger que les lignes continuent de bouger... maintenant ! A défaut le SNETAP et sa fédération la FSU continueront résolument à construire avec les personnels les mobilisations qui s'imposent.

Des avancées indéniables... mais bien modestes et sans que la crise explique tout !

■ Mesures de progrès social

- mariage homosexuel et reconnaissance de l'homoparentalité (loi votée par l'Assemblée, débat à venir au Sénat)
- fin de la circulaire Guéant bloquant l'accueil d'étudiants étrangers dans le SUP / fin des arrestations d'enfants de sans papier à l'École
- fin du « délit de solidarité »
- amnistie sociale pour les syndicalistes condamnés et réprimés sous Nicolas Sarkozy votée au Sénat (projet de loi à l'initiative du Front de gauche... et dont le champs a été restreint par le PS)
- fin des peines planchers et des tribunaux correctionnels pour les mineurs

■ Mesures en faveur de l'emploi

- contrats de génération
- contrats d'avenir (versus professeur, plutôt que de vrais recrutements demandés par la FSU)

■ Mesures en faveur du pouvoir d'achat

- augmentation dérisoire du SMIC (seulement + 2 % en juin, et + 0,3 % en janvier sur la stricte augmentation légale !)
- rattrapage sur le RSA
- augmentation de l'allocation de rentrée scolaire
- blocage à 3 mois des prix du carburant
- blocage des loyers dans les grandes villes
- augmentation du nombre de logements sociaux et pénalités accrues pour les communes refusant de mettre en œuvre la loi
- freins sur les dépassements d'honoraires des médecins
- suppression de la journée de carence dans la Fonction Publique (sous la pression des organisations syndicales et de la rue)

■ Mesures en faveur des services publics

- créations d'emplois dans 3 champs prioritaires : justice, police, éducation (+ 60 000 emplois dans l'Éducation)
- arrêt de la RGPP (non remplacement systématique d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, voire davantage)
- abrogation du décret sur le licenciement des fonctionnaires
- mesures de lutte contre les déserts médicaux (incitations financières pour les jeunes médecins)

■ Mesures en faveur de l'Éducation

- pacte éducatif (créations d'emplois / voire loi sur la refondation de l'École)
- retour à la scolarisation des moins de 3 ans
- « plus de maîtres que de classes » en primaire
- retour à une vraie formation des enseignants

■ Mesures en faveur de l'EAP

- mesures d'urgence rentrée 2012 (+ 60 ETP pour l'EAP uniquement)
- 160 emplois par an sur 5 ans, dont 60 % pour l'EAP à la rentrée 2013, avec une volonté de conforter l'offre publique après un recul de 10 ans organisé par la droite
- arrêt des plafonnements autoritaires des effectifs
- maintien d'une carte nationale des formations supérieures (BTS, classes post bac...)
- décharges des personnels sur budget compensées à partir de 20 % en 2013, complètement pour 2014
- décharge à 100 % accordée par le Ministre au secrétaire (80%) et à son adjoint (20%) au CHSCTM
- révision du projet initial du STAV (horaires renforcés...), mais sans réelle ambition pour la voie technologique

L'absence de réelle rupture avec l'ère Sarkozy sur de trop nombreux autres points...

■ Insuffisances et/ou renoncements en matière de progrès social

- présence « politique » à l'université du MEDEF... plutôt que sur les sites en lutte...
- poursuite intolérable des démantèlements de camps de Roms sans solution de relogement
- augmentation du nombre d'étrangers en situation irrégulière reconduits à la frontière / enfants toujours pour partie placés en centre de rétention
- droit de vote des étrangers aux élections locales remis à une date... indéterminée
- envoi de la force publique face aux manifestants opposants au projet de l'aéroport Notre Dame des Landes (Nantes)
- transition écologique... différée, mais nucléaire... conforté
- 1 français sur 5 seulement concerné par le droit à la retraite à 60 ans...

■ Insuffisances et/ou renoncements en matière d'emploi

- 20 milliards d'euros sous forme de crédit d'impôt aux entreprises sans contrepartie... avec une Une du Figaro à la clé pour F.Hollande « Sur la bonne voie » !
- renoncement à toute nationalisation même... temporaire (Arcelor...)
- recul sans précédent annoncé en matière de droit du travail suite à l'accord minoritaire MEDEF-CDFT-CFTC-CGC (licenciements clairement facilités...)
- poursuite des réductions d'effectifs de la fonction publique en dehors des 3 champs prioritaires (justice, police, éducation)

■ Insuffisances et/ou renoncements en matière de pouvoir d'achat

- « coups de pouce » ridicules aux minimas sociaux
- aucune revalorisation salariale dans la fonction publique
- ponction sur les pensions de retraite
- aucun dispositif pérenne de régulation des prix des carburants

■ Insuffisances et/ou renoncements en matière de services publics

- de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) à la MAP (Modernisation de l'Action Publique)... poursuite du désengagement de l'État (ex. en matière d'ingénierie territoriale aux services de collectivités, de contrôle y compris dans le domaine de la sécurité alimentaire...)
- aucune remise en cause des PPP (Partenariats Public-Privé) et donc in fine de l'externalisation des missions

■ Insuffisances et/ou renoncements dans le secteur éducatif

- aucune volonté de tourner le dos à des réformes du lycée pourtant imposées en force aux enseignants et clairement en échec aujourd'hui (cf. réforme de la voie professionnelle)
- velléités de décentralisation aux conseils régionaux de la carte des formations professionnelles par voie scolaire et de l'orientation face au lobbying de l'ARF (Association des Régions de France)

■ Insuffisances et/ou renoncements dans le secteur de l'EAP

- deux mois de salaires des assistants d'éducation (AE) toujours non couverts par l'État (conséquence depuis 2008 dans nos lycées 50 postes en moins...)
- refus de revenir sur le traitement inéquitable de nos élèves de filière S par rapport à ceux de l'EN, avec un volume moindre d'heures à effectifs réduits
- aucun changement sur le financement des options facultatives
- insuffisance des moyens (DGH) pour mettre réellement un terme au plafonnement des effectifs
- refus de tirer les conséquences de l'échec majeur de nos élèves de bac pro en voie 3 ans (14 % d'échec en + par rapport à la voie 4 ans / 3 % de décrocheurs en + à l'issue de la 1ère), avec une individualisation pour partie non financée
- aucune annonce volontariste en matière de renforcement des équipes d'ATLS sur nos lycées
- aucune avancée réelle concernant la possibilité pour les collègues agents sur budget (CFA-CFPPA) d'être nommé sur poste et toujours une fin de non recevoir pour les précaires du SUP
- aucune reprise du dossier « formation des maîtres », là où des mesures de transition sont déjà à l'œuvre à l'EN...

